

# L'écho de Fénols

Bulletin municipal n°82 Janvier 2020



La mairie est ouverte le :

Mardi de 16h à 19h

Jeudi de 14h à 17h

☎ 05 63 56 65 57

Les élus sont à votre disposition à la mairie le mardi de 18h à 19h.



## Le mot du Maire

*Une fin d'année 2019 qui ressemble à celle de 2018 dans la contestation. .*

*La réforme des retraites, qui engendre un mouvement de protestation orchestré par les syndicats suite aux mesures gouvernementales, est un sujet difficile à traiter. Un exercice délicat que notre gouvernement a du mal à gérer avec diplomatie et équité pour un système qui se veut universel et où certaines corporations négocient en catimini, transformant leur régime spécial en régime spécifique.*

*Les travaux de la place se terminent, notre village s'en trouvera modifié, cela va redonner un sens au centre bourg par une desserte piétonnière de l'école de l'ALAE, du logement communal et des habitations limitrophes.*

*Le financement est bouclé auprès des partenaires institutionnels, le montant des subventions devrait dépasser les 70% en incluant les fonds de concours de la Communauté d'agglomération et les fonds européens Leader.*

*Afin que le comité des fêtes puisse organiser sa fête annuelle dans de bonnes conditions, il a été décidé de réaménager à l'identique toutes les réservations nécessaires à son bon fonctionnement, d'enterrer des câbles électriques et de créer de nouveaux points d'eau. Le but est de faciliter la tâche à tous les bénévoles qui s'investissent pour animer notre commune, j'en profite pour remercier tous les présidents d'association et leurs membres pour leur implication. Notre village change petit à petit, nous allons retrouver un « cœur de village » qui redeviendra un lieu d'échange et de convivialité. Il nous semble nécessaire de développer ce centre bourg dans les années à venir afin d'offrir aux Fénolais des structures qui correspondent à l'évolution de notre société.*

*Ceci est un autre débat qui pourra être mené suite aux prochaines élections municipales de mars prochain.*

*À titre informatif, notre commune sera équipée de la fibre optique entre juin 2021 et juin 2022.*

*Je vous adresse personnellement et au nom du conseil municipal tous nos vœux de bonheur, de santé pour l'année 2020.*

*Le Maire, Jean-Marc MOLLE*





**1 – Emprunt Cœur de village – aménagement de la place du vieux bourg**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à ce stade de l'avancement du projet « cœur de village, aménagement de la place du bourg », c'est le moment de contracter un emprunt comme décidé lors du vote du budget. Après consultation d'établissements bancaires, le choix se porte sur le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées. Le montant emprunté est fixé à **50 000 €** Le taux d'intérêt s'élève à **0.82 %**, le remboursement est linéaire, annuel et étalé sur une période de **10 ans**.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition et charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à l'établissement de cet emprunt.

**2 – Prêt relais Cœur de village – aménagement de la place du vieux bourg**

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal qu'un prêt relais est nécessaire pour pallier aux problèmes de trésorerie qui vont apparaître lors du paiement des dépenses engendrées par l'opération « cœur de village, aménagement de la place du bourg ». En effet, les subventions des organismes publics tels que Département Etat, Région et Europe ne sont versées que lorsque les factures sont payées. Après consultation de 3 établissements bancaires, le choix se porte sur le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées. Le montant emprunté est fixé à **184 000 €** somme correspondant à l'estimatif des aides allouées et sera remboursé au fur et à mesure du versement des subventions dès 2020. Le taux d'intérêt s'élève à **0.75 %**, le remboursement est linéaire, trimestriel et étalé sur une période de **24 mois**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition et charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à l'établissement de ce prêt relais.

**3- Cœur de village – aménagement de la place du vieux bourg – 1<sup>ère</sup> réunion de chantier**

Monsieur le Maire fait le point sur la 1<sup>ère</sup> réunion de chantier qui s'est déroulée le 25 juillet en présence des responsables de la société ROUMEGOUX, du maître d'œuvre et de deux élus. Les travaux débuteront le 30 septembre et se termineront au plus tard mi-décembre. M. le Maire précise qu'un soin particulier doit être apporté à la réalisation de cet ouvrage, que ce soit sur le type de matériaux, les plantations et le béton désactivé. Un suivi et contrôle régulier du chantier seront effectués par les différents conseillers municipaux qui devront alerter le maître d'œuvre en cas de problématique constatée.

**4 – Questions diverses**

**Ecole :** Monsieur le Maire rend compte de son entretien avec la directrice de l'école de Fénols et fait part de tous les petits travaux à effectuer dans les classes pour la rentrée de septembre.

**Eglise :**

- Lors des deux cérémonies d'obsèques qui se sont déroulées dans la semaine, il est apparu que l'accès handicapé à l'église n'est pas satisfaisant. Il sera demandé à M. BUGAREL un conseil pour revoir les marches dans leur ensemble.

- Toit de l'église : des piques et un appareil à ultrasons contre les pigeons seront installés prochainement.

**Cimetière :** En l'absence de l'employé communal, le cimetière a été nettoyé par le conseiller Gilles SIGNOLLES et Bernard LUCAS que nous remercions. Avant la fête de la Toussaint, M. le Maire souhaite que le portail soit repeint et des branches des cyprès élaguées.

Des petits travaux seront effectués par le conseil municipal au village le samedi 7 septembre,

*fin de séance : 22h15*



## Conseil du 22 octobre 2019 : Excusé : M BOULZE Sébastien ,



### 1 – Cœur de village – compte-rendu des réunions de chantier:

Les réunions de chantier se déroulent chaque mercredi matin. Monsieur le Maire fait le point sur l'état des travaux : L'entreprise CARCELLER a terminé ; l'entreprise STPR ROUMEGOUX prend le relais avec le creusement des tranchées. Quelques ajouts pour le comité des fêtes sont à prendre en compte tels qu'une alimentation en électricité avec un câble 4x25mm<sup>2</sup>. Le conseil municipal décide du choix des matériaux pour la place, Il choisit à l'unanimité du béton désactivé 70x30 beige et rose à dominante beige et du calcaire du causse pour les bordures (laniérage). L'ancien puits situé à l'intérieur du bâtiment qui entourait la place n'a pas été retrouvé lors des travaux de décaissement de celle-ci, il nous est donc impossible de le réhabiliter pour l'instant. Monsieur le Maire précise que lors des travaux de compactage sur la place, une fuite d'eau s'est produite dans le dortoir de l'école peut être suite aux vibrations.

### 2– Coeur de village : délibération sur le plan de financement réactualisé pour demande de subvention à l'Europe -Leader :

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'une nouvelle délibération avec plan de financement est nécessaire pour la demande de subvention Européenne (Leader). Elle ne prend pas en compte tous les travaux tels que les études, SPS, Maitre d'œuvre etc. Avec ce nouveau plan de financement qui s'élève à 205 698,80 €HT, la subvention LEADER s'élèverait à 50 000 € Monsieur le Maire précise que ce dossier est instruit par la Région et que les délais sont très longs. Le paiement de cette subvention pourrait intervenir seulement dans deux ans.

### 3- Décision modificative n °05 :

Monsieur le Maire expose qu'une décision modificative est nécessaire pour régulariser l'amortissement de l'attribution de compensation 2017. Les ajustements sont les suivants :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	10 750.32	
7768(042)	Neutre.amort.subv.équip.versées		10 750.32
TOTAL :		<b>10 750.32</b>	<b>10 750.32</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
198(040)	Neutra.amort.subv.équip.versées	10 750.32	
28041512 (040)	GFP rat : Bâtiments, installations		10 750.32
TOTAL :		<b>10 750.32</b>	<b>10 750.32</b>
TOTAL :		<b>21 500.64</b>	<b>21 500.64</b>

### 4– Demande de subvention au Département pour l'accessibilité de l'église :

Dans le cadre de l'accessibilité des bâtiments communaux, Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il a demandé un devis pour rendre l'accessibilité au porche de l'église satisfaisante. Le devis comprend une plate-forme divisée en 3 parties et une partie rangement sur le côté du porche. Le devis s'élève à 825 €HT, une subvention de 420,75 €est demandée au département.



## Conseil du 22 octobre 2019 : Suite

### 5- CA2G Approbation de la fixation libre des attributions de compensation

M. le Maire expose que la CLECT de la CA2G a travaillé en 2019 sur la révision libre montants des attributions de compensation sur les compétences Voirie, Lecture Publique et Scolaire, En effet, en l'absence de transfert de compétences, la CLECT n'a pas obligation de se réunir quant à la révision libre des attributions de compensation, Néanmoins, dans un souci de transparence et de concertation, la CLECT s'est réunie à trois reprises afin d'entériner le rapport facultatif proposé au Conseil Communautaire, Les membres de la CLECT ont préconisé des modalités de révision libre des AC suivantes :

Lecture publique, Voirie, Fonctionnement de la compétence scolaire  
L'AC de la CA2G est de 7 574 749€  
Le montant détaillé de notre commune est suivant :  
Le montant de l'AC globale pour 2019 est 27 040 €: 14 243 €en fonctionnement (hors travaux de point à temps et épargne) et 12 797 €en investissement.  
Le conseil municipal après délibération valide à l'unanimité cette proposition.

### 6- Délibération sur le lancement d'une consultation en vue d'une souscription d'une convention de participation pour la complémentaire santé et prévoyance :

Monsieur le Maire informe le conseil de la fin des contrats santé et prévoyance pris en 2012 par groupement auprès de la Communauté de Commune Tarn et Dadou au 31 décembre 2019. Il propose au conseil de se joindre à la nouvelle procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour la complémentaire santé et prévoyance par mutualisation des risques initiée par la CA2G, le conseil municipal valide cette décision.

### 7- Ecole - SMIXFLO :

Mme AUREL, déléguée au SMIXFLO expose au conseil les problématiques présentes au sein du RPI et du SMIXFLO.

RPI: Mme AUREL rappelle qu'au mois de juin 2019, l'effectif prévisible à rentrée de septembre était de 112 élèves ; ainsi la commune de Lasgraïsses avait pu bénéficier d'un poste supplémentaire sur 2 ans pour projet « innovant ». A la rentrée de septembre, l'effectif réel est de 104 élèves pour 5 enseignants avec la répartition suivante :

Fénols 23 élèves PS MS Orban 40 élèves MS-GS-CP-CE1 Lasgraïsses 41 élèves CE2-CM1-CM2. Il y a 14 enfants de Fénols sur le RPI.

#### SMIXFLO- motion :

Sur demande du SMIXFLO, plusieurs réunions ont eu lieu avec la CA2G pour évoquer et préparer sa dissolution comme convenu lors de la création de la CA2G lors du transfert obligatoire de la compétence scolaire.

Cette demande n'avait pas été honorée par la CA2G au moment de sa création en 2017 car elle souhaitait faire une étude approfondie sur tous les éléments techniques la composant. L'étude est maintenant réalisée et une proposition a été faite lors de la réunion du 17 septembre 2019 portant sur l'étude du transfert du S.MIX.F.L.O vers la Communauté d'Agglomération Gaillac - Graulhet.

Les 3 communes composant le SMIXFLO doivent se prononcer pour intégrer la CA2G au 01/01/2020 ou 2021 en signant une motion sur sa dissolution.

Au vu de tous ces éléments, le conseil municipal de Fénols accepte à l'unanimité la dissolution du SMIXFLO et le transfert de tout ce qui le composait à la CA2G en signant cette motion.

*fin de séance : 22h45*





## 1 – Crédit d'un poste d'adjoint administratif principal 2° classe

Monsieur le maire informe que suite au départ à la retraite de la secrétaire de mairie titulaire, la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2° classe à temps non complet de 15h/semaine est créé. Le tableau des emplois est modifié en ce sens

## 2 – Société protectrice des animaux – renouvellement convention au 01/01/2020

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que les animaux abandonnés sur le territoire de la commune sont confiés à la SPA du Garric. Une convention est signée tous les trois ans. Celle-ci arrive à son terme au 31 décembre 2019. Un projet de renouvellement propose une convention d'un an renouvelable deux fois par tacite reconduction jusqu'au 31 décembre 2022. Le tarif proposé est de 1,28 € par habitant pour 2020, 1,32€ pour 2021 et 1,35€ pour 2022.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

## 3 – Bilan financier

En cette fin d'année, M. le Maire expose au conseil municipal le bilan de l'année qui s'achève. Les prévisions et les réalisations sont conformes aux prévisions tant en fonctionnement qu'en investissement.

## 4 – Bilan voirie

M. VERGNES, adjoint délégué à la voirie fait le bilan voirie investissement depuis le début du mandat en détaillant année par année toutes les chemins rénovés. En résumé, 4,2 km auront été réalisés pour un montant total de 114 816 € auquel vient s'ajouter le point à temps, la réfection des fossés et l'éparagement. Pour 2020, les prévisions sont estimées à 22 074 € pour les travaux de réfection sur 700 ml du chemin des Blanquières et 140 ml de la VC10.

## 5- Cœur de village – compte-rendu des réunions de chantier

Le déroulement des travaux se passe comme prévu avec un peu de retard en raison des intempéries de ce mois de novembre. Tout devrait être terminé pour mi-janvier 2020.

Afin que le Comité des Fêtes puisse utiliser cette place dans les mêmes conditions que précédemment, il a été prévu de replacer à l'identique les réservations pour les poteaux supportant les illuminations, d'enterrer 2 câbles électriques pour faciliter les différents branchements et de créer 2 points d'eau. Pour préserver cette place des dégradations, l'utilisation d'engins (camions tracteurs etc..) sera réglementée et une autorisation devra être demandée en Mairie concernant l'occupation du domaine public.

## 6- Questions diverses

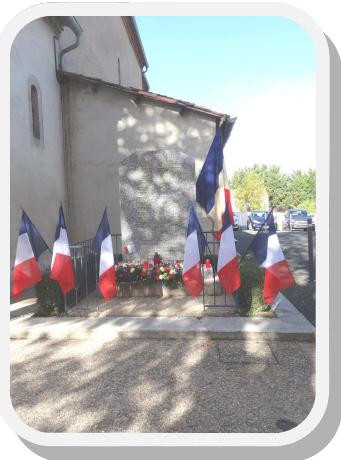
- ♦ Fonds de concours place : M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a demandé à la CA2G un fonds de concours pour la place dont l'attribution et le montant seront connus prochainement ce qui devrait nous permettre de diminuer l'autofinancement.

*fin de séance : 22h20*





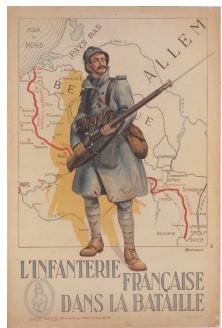
## Commémoration 1914-1918



Nombreux étaient les Fénolais qui entouraient M. le maire pour cette cérémonie commémorative de la fin du conflit de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. M. Jean-Marc MOLLE, Maire de Fénols, a lu le message de Mme Geneviève DARIEUSSEQ secrétaire d'état auprès du ministre de armées, Matt celui de l'Union Française des Associations de Combattants et victimes de guerre. Selon la tradition et après avoir écouté la « chanson de Craonne », les enfants de la commune, Eliot, Louise et Noëlan ont participé en lisant avec application les biographies des Fénolais morts pour la France durant ce conflit. La gerbe a été déposée par M. le Maire accompagné de Noah et Lewan.

Un grand moment de recueillement pour la minute de silence a précédé l'hymne national repris par tous, petits et grands, suivi d'un vin d'honneur qui a clôturé la cérémonie.

M. le Maire remercie Mme la Conseillère Départementale, M. le représentant cantonal de la FNACA, M. l'Abbé ICHE, les portes drapeaux et toutes les personnes présentes à cette cérémonie.



## ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

**Construction**

**Réhabilitation**

**Vente**

Pour votre installation d'assainissement, vous souhaitez :

- Déposer un dossier d'assainissement
- Demander la vérification de vos travaux
- Obtenir un diagnostic pour la vente de votre habitation

Désormais tous **les contrôles de votre système d'assainissement individuel sont assurés** par un **prestataire** de la communauté d'agglomération.

### Votre contact :



 146 Route de Graulhet  
81600 BRENS

 05.63.57.78.54

 [assainissement@st2d.fr](mailto:assainissement@st2d.fr)

 [www.st2d.fr/](http://www.st2d.fr/)

### INFO

L'**ensemble des documents** mis à votre disposition par la communauté d'agglomération Gaillac · Graulhet, **sont désormais disponibles auprès de notre prestataire** (dossier d'assainissement, règlement de service, autorisation de rejet ...).

# Travaux Place du vieux bourg

Pour un montant total de 253 387 € HT financé en partie par la CA2G, l'Europe, l'Etat, la Région et le Département

Avant



Après







## Comité des Fêtes



Notre fête estivale aura cette année eu un goût particulier.



Après des mois de mise en place par notre superbe équipe de bénévoles, tous les voyants étaient au vert pour passer une excellente fête. Mais en plus d'une météo des plus capricieuse, la pire des choses nous est arrivée le samedi matin : le décès dans un malheureux accident de la route de Dimitri RATIER, un jeune du village tant apprécié par toutes et tous.



Le souvenir d'un homme intègre, honnête et d'une joie de vivre exemplaire restera à jamais marqué en nous. Le lundi, Jeannot GRANIER nous quitta à son tour, tout un symbole lui aussi tellement son dévouement pour notre village fut important tout au long de sa vie.

Dans ces circonstances vous avouerez qu'il est difficile de trouver les mots et les ressources nécessaires pour maintenir le cap et finir notre fête de la plus belle manière.

Le dimanche soir, le comité avait invité tous ses membres, le conseil municipal et les responsables d'associations pour partager un moment autour d'un apéro-grillades.

**Samedi 19 Octobre c'était soirée canard :** Une première. L'idée était de proposer un repas relativement copieux comme on les aime animé par notre chanteur local Manu Roig and Co. La salle était comble, nos cuistots ont vraiment assuré. Ce fut une franche réussite.



Et notre soirée aligot dans tout ça ? Pas de souci elle est prévue le samedi 22 février 2020.

Villageois vous pouvez réserver dès à présent auprès de Pascal Vergnes au 06 81 23 56 02.

N'attendez pas, la capacité de notre salle n'est pas extensible !

Après trois années passées, comme prévu le bureau a fait peau neuve lors de l'assemblée générale. Merci à Nath BONNAFOUS pour tout ce qu'elle a pu apporter en tant que vice-présidente. Voici les membres du nouveau bureau :

Président : VIGUIER Lionel

Vice-président : RAMADE Mélanie et VERGNES Pascal

Trésorière : JANIK Elodie

Trésorière Adjoint: BOULZE Anaïs

Secrétaire : VIGUIER Laure

Secrétaire Adjoint: PREDHOMME Hélène

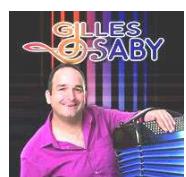
Responsable technique : COURTIAL Nicolas



Animation, décoration, relais jeunes : BARJOU Noelia

Notez sur vos calendriers la programmation de notre fête estivale avec une grande nouveauté :

**Jeudi 23 Juillet** - repas champêtre animé par l'orchestre variété-musette Gilles Saby.



**Vendredi 24 Juillet** - Grand orchestre Jean Ribul.



**Samedi 25 Juillet** - Banda les « Pistons voyageurs » suivi de Bernard Becker.





# A.P.E.F.L.O.

Association des Parents d'Élèves de Fénols-Lasgraïsses-Orban

- École publique mixte - 81600 Fénols -



Chers Fénolais et Fénolaises

A l'initiative de l'association des parents d'élèves du RPI Lasgraïsses, Orban, Fenols ; le 19 octobre, en catimini, des enfants, des parents sont arrivés par la grande porte de la salle des fêtes de lasgraïsses...



Dans l'espace les attendaient des machines, des bouteilles par centaines, des caisses de bois par dizaines, et des tonnes, oui des tonnes de pommes... Malgré tout cela, ils n'ont eu peur de rien, au contraire même, ils y allaient le cœur léger, chips et tartes à la main. Du café, bien sûr, des gâteaux et des jus les attendaient pour se donner du cœur à l'ouvrage.

Et dans une ambiance très chaleureuse, tout le monde s'est attelé à la tâche. Et quelle tâche !

Après une petite dizaine d'heures sortait de cet atelier plus d'un millier de litres de jus de pommes bio et local !



Ce fut une belle journée, éprouvante et joyeuse ! L'APE remercie très sincèrement tous ces parents et enfants bénévoles, les maitresses des trois écoles et les maires de Lasgraïsses, Fénols et Orban.

Nous avons maintenant de l'excellent jus de pommes bio à vendre !

Tous les bénéfices, vous l'aurez compris, seront au profit de nos enfants, des écoles et de leurs projets !

Le litre est à 3,50 euros, vous en trouverez dans les mairies du RPI.

Pour des commandes importantes ou en dehors des horaires d'ouverture des mairies,

contactez Séverine au 06 63 2766 28

ou Emeline au 06 45 92 79 80

Belle année à vous tous, et en espérant vous rencontrer pour les prochaines aventures pittoresques de l'APE !

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau bureau de l'association des parents d'élève

- CHEMIN Emeline , domiciliée à Lasgraïsses... **Présidente**
- CASSEZ Séverine, domiciliée à Lasgraïsses ... **Vice présidente**
- ASTIE Céline , domiciliée à Sieurac..... **Vice présidente**
- PREYNAT Florent, domicilié à Lasgraïsses ..... **Trésorier**
- LESAGE Manuel, domicilié à Lasgraïsses..... **Trésorier adjoint**
- PETYT Aurélie domiciliée à Lasgraïsses..... **Secrétaire**
- EL HALFAOUI Leila domiciliée à Lasgraïsses... **Secrétaire adjointe**
- BACH Anaïs domiciliée à Orban ..... **Secrétaire adjointe**



# La Page de l'ALAE

Le Sentier Pédagogique créé par les enfants de l'ALAE connaît un réel succès. N'hésitez pas à le découvrir, ou le redécouvrir, nous changeons et modifions les jeux de temps en temps.

Un nouveau quizz est à disposition tout le long du chemin.

Encore merci à tous. Nous avons reçu le soutien et les compétences de la Ligue de Protection des oiseaux (LPO) et la Fédération de Chasse (avec son Naturo Bus).



Merci à la municipalité et à l'agglomération Gaillac Graulhet sans qui nous n'aurions pas pu avoir ces intervenants!

Là, un jeu géant autour de la faune et la flore locale avec Alice et son Naturo-Bus .Ici, la construction d'un nichoir avec Maëlys, l'animatrice de la LPO



## Les nouveautés 2019/2020

### Les Soirées Veillées!!!

Avant chaque période de vacances, une soirée est organisée à l'ALAE pour une tranche d'âge.



La première a réuni une grande partie des CM pour une soirée Loup-Garou!!!

La seconde veillée, contes et chocolat chaud, a réuni une grande partie des Petites et Moyennes Sections, dans une ambiance douce et chaleureuse.

### Les Autres Nouvelles Activités à l'ALAE !!!



Au rayon des nouveautés, nous avons aussi le Ping-Pong, qui prend la place du Hockey (tous les lundis soirs). Merci au Foyer Socio-Sportif de Fénols, de nous prêter son matériel



Des activités autour du « Zéro Déchet » !

Nous proposons, aux PS et MS de Fénols, un gouter Zéro Déchet tous les vendredis soir



L'équipe d'animation Lud'îlot vous souhaite ses meilleurs vœux !!!

Renseignements : ALAE Lud'îlot 05.63.554.15.27 Fenols.clae@orange.fr



## ***Théâtre :***

La tournée théâtrale 2018-2019 s'est achevée en novembre dernier à Lavaur devant un public particulièrement réactif qui nous a aidé par son enthousiasme à clôturer sereinement la pièce "La parole est à la victime".

A cet effet, vu son départ nous tenons à remercier du fond du cœur notre metteur en scène, Bernard Habermeyer, pour ses compétences à construire avec nous une pièce difficile et pour son entier dévouement à la troupe.

Depuis septembre, la troupe a repris les répétitions le mardi à 19 heures avec un nouveau et nous l'espérons, un bon "boulevard" de Franck Didier, "LE COUP DU BLAIREAU".

Comme cela vous avait déjà été communiqué, la troupe retrouve avec beaucoup de plaisir Michèle MARTIN, dont la mise en scène, haute en couleurs, a su pendant plusieurs années (14 ans), séduire les comédiens et le public.

Francis, Alice et Gérard ne seront pas sur les rangs cette saison mais, nous avons grand espoir de les retrouver l'an prochain.



**Meilleurs vœux de santé et de paix à chacun et à tous ceux qui vous entourent.**

**Que 2020 soit une année THEATRE !**

Pour débuter cette année 2020, la troupe des TRETEAUX DU SOIR de FENOLS, invite « LES AMIS DE LA CHANSON » de LISLE SUR TARN.

On ne présente plus cette troupe de séniors dynamiques qui excelle dans un répertoire de chansons françaises, opérette, variétés, sur des chorégraphies bien rodées et bien orchestrées.



Sans oublier la panoplie de costumes, haute en couleurs et riche en diversité.

Nous vous attendons le **DIMANCHE 16 FEVRIER à 14 heures 30**, salle des fêtes de FENOLS.  
(Prix des entrées : 10 euros – 8 euros pour les – de 12 ans)



## ***Comité Intercommunal FNACA***

Comme chaque année, le comité intercommunal FNACA a participé aux commémorations de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. A l'occasion de ce 101<sup>ème</sup> anniversaire, les porte-drapeaux étaient présents pour rehausser ces cérémonies dans les sept communes du comité intercommunal :

Le 11 novembre 2019 nous étions présents avec ces porte-drapeaux à la cérémonie du 11 novembre 1918 à Fénols.

Le 28 novembre 2019 ces mêmes porte-drapeaux étaient à Rabastens parmi les 47 drapeaux du département pour accueillir Mme Geneviève DARRIEUSSECQ en charge des Anciens Combattants auprès du Ministère des armées.

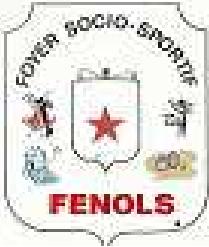
**La FNACA joue également un rôle dans le domaine du social et de la solidarité :**

Le 31 août 2019 s'est déroulé à Cadalen, le « 1313, le marathon de Laurie où tu ne cours jamais seul ». A cette occasion, un don a été versé par moitié pour « Oscars Angels » et « ICRIUT Oncopole ». Et comme chaque année, un don a été envoyé à l'AMF pour le Téléthon.

**Programme à venir :**

Le 17 janvier 2020, les conjointes et conjoints survivants partageront un moment de convivialité à la petite salle de Cadalen autour de la galette qui leur est offerte et fêter ainsi la nouvelle année.

Le 21 janvier 2020, l'Assemblée générale du comité intercommunal FNACA aura lieu à 14h30 à la salle des fêtes d'Aussac. Le comité local organisera la commémoration du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962. Cette année, en raison des élections municipales, la cérémonie aura lieu le samedi 21 mars 2020. Le secrétaire : Michel CAHUZAC



## Foyer Socio Sportif de Fénols FSSF:

Lors de notre Assemblée générale qui s'est tenue le 20 septembre à Fénols, le fait marquant met en évidence le bon fonctionnement, en rythme de croisière de l'ensemble de nos activités.

Ce constat est le résultat d'une forte implication de nos responsables d'activité qui ont su et qui savent toujours motiver leurs membres ; que l'on ne peut que remercier pour leur enthousiasme, leur persévérance et surtout leur convivialité.

Continuons ensemble dans cette même voie.

En parlant d'activités :

La gymnastique, encadrée par Mado et Josette, chaque lundi soir de 19h00 à 20h00.

Les cours de salsa et bachata, sous la responsabilité de Sandrine et Patrick, chaque vendredi soir de 20h30 à 22h30, à Fénols.

Le foot en salle (futsal) , Pascal et Patrick gèrent très bien nos sportifs, le lundi soir de 20h30 à 23h00, dans la salle de Lasgraïses.

Le club de danse « Aussac-Fénols-Lagrange », cette année ne fonctionne qu'avec deux groupes, le mercredi soir à Fénols pour le groupe de débutants et le jeudi soir pour le groupe des confirmés, à Lagrave. Ce club de danse, sous la responsabilité d'Henriette et de Bernard, avec toujours Florence et Camille comme animateurs, sans oublier François, responsable de la play list ; vit sa dix septième année , avec un effectif de 120 danseurs.

Le club informatique, avec François en maître incontesté, fonctionne le mercredi de 17h30 à 19h00 et compte une vingtaine d'ordinateurs autour de la table ; un merci particulier à ceux qui nous ont rejoints, notamment à nos deux jeunes gens.

Le vendredi soir, l'activité loisir ( belote, tarot, ping-pong, pétanque), gérée par Hervé et Nicolas, voit le nombre de ses participants en bonne augmentation ; deux à trois heures de détente, le tout dans une super ambiance

En perspective, il y a une ou deux activités en gestation qui devraient voir le jour en cours d'année 2020 ; on en reparlera en temps voulu.

Ceci est un brossage rapide de nos activités ; si vous êtes intéressé(e) par une ou plusieurs d'entre elles, n'hésitez pas à nous contacter ; vous découvrirez un monde particulier et chaleureux du milieu associatif ou tout est fait pour que vous vous y sentiez bien.

Une manifestation a marqué le mois de novembre avec une soirée théâtre dans laquelle la troupe « Les Applaudissées » de Saliès nous ont régalaés avec leur pièce « Cas de Farce Majeure ». Une belle réussite, tant pour les acteurs que pour le nombreux public. On renouvellera cette manifestation l'automne prochain, mais avant cela, peut-être que durant le printemps 2020, nous vous proposerons autre chose ; vous en serez informé.

Pour terminer, un grand MERCI à tous les membres de l'équipe d'encadrement qui fait que cette association, forte de ses 220 membres, fasse chaque année de plus en plus d'émules et anime notre cher petit village de Fénols

C'est ensemble, avec vous toutes et vous tous que nous avançons pour faire perdurer ce tissu associatif, et social, au sein de nos communes rurales. Donnons nous la main, nous irons plus vite, plus loin et plus sûrement.

A vous toutes et à vous tous, membres du Foyer Socio Sportif ou simplement habitants de ce village de Fénols, nous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons tous nos vœux de santé, réussite, bonheur pour cette nouvelle année 2020 qui arrive.

Le Président  
Bernard DELERIS  
07 81 92 77 10



**Permanences** au local ADMR situé Place de l'Eglise à Orban :

**Mardi de 9h à 12h**

**Jeudi de 13h30 à 16h30**

N'hésitez pas à nous contacter

## Nos prestations



➤ **Ménage et entretien du logement** : Nettoyage, dépoussiérage, entretien des sols, rangement...



➤ **Repassage et entretien du linge.** Une aide à domicile peut intervenir et accomplir ce travail, tout en respectant vos souhaits et vos habitudes.



➤ **Aide pour les courses et déplacements.**

Si vous éprouvez des difficultés à réaliser vos courses et à vous déplacer, l'ADMR peut vous conduire à vos RDV...



➤ **Aide à la préparation des repas.** Si la préparation des repas est devenue difficile ou impossible, temporairement ou durablement, l'ADMR peut vous aider dans la préparation et la prise de vos repas en fonction de vos besoins.



➤ **Garde d'enfant à domicile :**

Faire garder vos enfants chez vous, les savoir à la maison dès la sortie de l'école, quand ils sont malades, ou , ou éviter les déplacements quotidiens...



➤ **Téléassistance** : place un système particulièrement simple d'utilisation pour toutes les personnes qui souhaitent être accompagnées en gardant leur autonomie. Disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. En cas de chute, malaise, ou simplement si vos parents éprouvent le besoin de se confier à quelqu'un.



A noter la date du loto de l'ADMR 2020

Dimanche 1 mars à 14h30 à Orban

**Avantage fiscal** : Une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt (sous certaines conditions) égal à 50% de la dépense engagée est possible, dans la limite d'un plafond fixé annuellement.



*Recevez nos vœux les meilleurs pour 2020 - Bona annada*





### Génération mouvement Aussac - Fénols :

Nous allons rentrer dans l'année 2020, comme le temps passe vite

Notre Club avec 150 adhérents est stable mais manque cruellement d'adhérents au conseil d'administration donc n'hésitez pas à nous rejoindre.

**2019 :** une année un peu différente car nous sommes allés à Fénols pour cause de réfection de notre salle et je tiens à remercier le maire et la municipalité de Fénols pour le prêt gratuit de ses salles; depuis peu nous avons retrouvé la notre flambant neuve, il faudra en prendre le plus grand soin.

**Les activités de l'année écoulée :** le loto, en février une sortie de 3 jours au carnaval de Nice et à la fête des citrons à Menton. Un voyage surprise d'un jour dans le Tarn très apprécié par les 80 participants. Le grand voyage en Italie du Sud en juin 46 adhérents avec visite de Naples, Pompéi, Capri, Sorrente, la côte Amalfitaine, le Vésuve, Barletta, Trani, Bari, Alberobello, Lecce, Matera, Naples et retour. En octobre 4 jours en Espagne. Le vide greniers en août sans oublier les repas, journée pique-nique, après midi châtaignes, le goûter de noël, marche, belote, pétanque, etc....

**2020 :** nous reprenons nos habitudes à Aussac :

- tous les vendredis après midi pétanque et belote, les premiers vendredi du mois réunion avec goûter, le deuxième vendredi concours de belote, tous les jeudis après midi marche suivant météo, randonnées de 7 à 9 kms dans le Tarn (15 à 30 participants)

Le voyage en Afrique du Sud fin février 39 participants

Le voyage au Sud Marocain en octobre (il reste quelques places)

Un autre voyage surprise à la demande générale

Puis bien d'autres animations qui vous seront communiquées à l'assemblée générale.

Si le cœur vous en dit franchissez le pas pour un agréable moment de convivialité, de détente et d'amitié, nous serons heureux de vous accueillir. Tél : 06 80 43 11 43

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous. Le Président : Christian PASTRE.**



Tous nos vœux de bonheur à **Mme Sandrine AURIERES et M. Stéphane RAYNAL**

qui se sont unis le 14 septembre 2019 dans notre commune



**Bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune**



**M.RATIER Dimitri** est décédé le 27 juillet 2019 à l'âge de 30 ans.

**M.GRANIER Jean** est décédé le 29 juillet 2019 à l'âge de 84 ans.

**Mme FAIVRE Jacqueline** est décédée le 17 octobre 2019 à l'âge de 75 ans.

**Mme BRUNIQUEL Céline** est décédée le 13 décembre 2019 à l'âge de 39 ans.

**Dans ces moments difficiles, nous nous associons à la peine des familles.**

### COMITE DE REDACTION

Jean-Marc MOLLE  
Sébastien BOULZE  
Marie-Elisabeth MARTY  
Josette AUREL  
Sandrine CARAMELLI

